

## A propos de l'orthographe

Depuis un certain temps, dans L'Éducateur, il est question de l'apprentissage de l'orthographe. Mais ce problème me semble posé en termes un peu mécanistes. Pour moi, la correction d'une orthographe se situe au niveau de l'infrastructure de la personnalité. Ce sont des éléments d'ordre théorique mais aussi des faits de la vie qui me font dire cela.

On sait que la mémoire et la connaissance sont liées à l'affectivité.

En tout état de cause et dans tous les cas, l'affectivité est inséparable, ne serait-ce que comme accompagnatrice, de la connaissance et de la pensée humaine. En tout état de cause et dans tous les cas, la rationalité est fragile, et elle doit sans cesse être réfléchie, réexaminée et redéfinie, plus encore : la domination de la raison sur l'affectivité ne saurait être toujours reconnue avec certitude, ni être toujours considérée comme condition optimale de la connaissance.

Edgar Morin - La connaissance de la connaissance (Seuil).

Bref, ce n'est pas simple ; c'est même complexe. Et justement, ce que nous a apporté Freinet, c'est la prise en compte de l'enfant dans sa totalité, dans sa complexité. Voici à ce sujet, quelques anecdotes :

On dit à un gamin de sept ans et demi :

— Mais enfin, tu sais bien que, quand il y en a plusieurs, il faut mettre un « s » à la fin : les chiens, les élèves, les chats, il faut un « s » parce qu'il y en a plusieurs.

— Mais moi je veux pas être plusieurs !

Un petit frère venait de lui naître.

Une classe de Saint-Etienne vient en classe de mer à Logonna-Daoulas, dans le Finistère. L'institutrice s'étonne :

— Je ne sais pas ce qui arrive à Patrice. A Saint-Etienne, il fait une quinzaine de fautes dans chacune de ses dictées. Et ici, il n'en fait qu'une ou deux.

— Et qu'est-ce qu'il vaut en voile ?

— Oh ! en voile, c'est le champion ; c'est lui qui gagne toutes les régates.

Dans les brochures Rémi à la conquête du langage écrit, on voit, en fin de CE2, comment l'enfant — qui s'était engagé au début de CP dans une assez intense dyslexie — améliore son orthographe après qu'il ait procédé à un meurtre symbolique.

Un jour, Pierrick fait sa catharsis en exprimant fortement son drame (voir la BTR n° 9 et n° 10 De la parole qui surgit parfois). Et son écriture, ses mathématiques, son orthographe s'améliorent parce qu'enfin, il peut les voir de l'extérieur.

Annick a eu le malheur de faire toutes ses classes du primaire après ses deux sœurs très brillantes. Aussi, elle s'est payé une dysorthographe spectaculaire. Mais quand elle s'est rétablie dans la vie, elle a pu disposer d'une orthographe acceptable.

Ce ne sont là que de maigres éléments de réflexion. Mais chacun en trouvera d'autres dans sa pratique pédagogique ou son environnement social, familial et autres. Il est clair aussi que dans beaucoup d'apprentissages, le progrès peut s'effectuer à partir d'une analyse consciente et surtout d'une imprégnation inconsciente. Il faut organiser le milieu. C'est ainsi que dans certains cours préparatoires, on affiche chaque jour le texte choisi et, évidemment, correctement écrit. Les enfants baignent alors dans un environnement orthographiquement sain. Les mots s'y trouvent en situation. Et les enfants les trouvent dans leur juste graphie même à partir de textes comme :

Quand j'avais cinq ans

Je dormais sur un lit de camp.

Les freinetistes de tous bords savent déjà cela. Mais j'ai tenu à rappeler l'importance, pour les acquisitions, d'une bonne santé psychologique, car c'est souvent « la voile » qui fait plus avancer l'orthographe que les exercices de mémorisation.

Freinet disait :

J'ai le sentiment précis de la direction dans laquelle nous devons avancer mais c'est à mesure que j'avance que je connais mon chemin.

Nous, on connaît son chemin, mais il ne faudrait pas qu'on l'oublie.

Paul LE BOHEC

## Relations avec les parents

### LES PARENTS DANS L'ÉCOLE ?

Je dis oui, un oui franc et massif, pour plusieurs raisons. D'abord, parce que les parents ont le droit de savoir ce qui se passe à l'école pour leur enfant, d'être partie prenante de l'enseignement que reçoit leur enfant, voire de participer à cet enseignement. A mon avis, c'est un droit fondamental. Il n'y a aucune raison pour qu'ils soient soumis à une sorte d'autorité supérieure que serait la

classe des enseignants « spécialistes de l'enseignement ».

Ensuite, dans le cas de participation des parents à des ateliers, il est important pour les enfants d'avoir affaire à plusieurs adultes afin d'avoir plusieurs références.

Enfin, dans le milieu « défavorisé » dans lequel je travaille, l'entrée des parents dans l'école a permis de faciliter l'intégration des parents immigrés ; ils sont davantage reconnus par les Français et, par voie de conséquence, les enfants immigrés se sentent plus à l'aise dans l'école.

### TÉMOIGNAGE RELATIF A L'APPROPRIATION ET A LA COMPRÉHENSION DE LA PÉDAGOGIE FREINET PAR LES PARENTS

Voilà quatre ans que je pratique la pédagogie Freinet alors que je travaille dans la même école depuis bientôt dix ans.

Quand j'ai décidé de changer, j'ai d'abord expliqué mes motivations au cours d'une réunion de début d'année, et ce que cela allait apporter aux enfants. Il n'y a pas eu d'opposition. Les parents m'ont fait confiance.

Si je fais le bilan de ces quatre années, il est largement positif. J'ai eu en classe les frères et sœurs de ceux avec qui j'avais travaillé en pédagogie traditionnelle. Les parents ont établi des comparaisons. Selon leurs remarques, les enfants qui ont vécu la pédagogie Freinet sont plus ouverts, ont une plus grande capacité d'expression orale et écrite. Ils ont apprécié le rôle du Conseil qui a permis de régler certains litiges. Mais ça, je n'en doutais pas.

Avec une collègue qui travaille également en pédagogie Freinet, nous voulions que les enfants en bénéficient pendant quatre ans. Aussi, au CE1, j'avais prévenu les parents que j'aimerais suivre les enfants au CE2. Le premier relais s'est facilement passé.

Cette année, il fallait donc que le conseil des maîtres donne son accord pour que cette classe passe intégralement au CM1 chez ma collègue. Tout s'est bien passé jusqu'au conseil d'école où un collègue en désaccord avec nous est intervenu demandant l'avis des parents. Malgré l'intervention du directeur qui a fait remarquer que, dans les textes, les parents n'avaient pas droit de regard sur la pédagogie, les parents se sont exprimés et nous ont soutenues, disant qu'ils souhaitaient que leurs enfants continuent à travailler en pédagogie Freinet. Voilà une petite histoire bien simple, mais qui pour moi, montre comment les parents se sont appropriés la pédagogie Freinet.

Chantal BERNARD  
17, avenue des Tilleuls  
57270 Uckange